



REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 16 JUIN 2026

Président Jackie GOULET CLAISSE

Etaient Présents Chantal BERICH, Mélyne BRICHET, Bernadette BUTY, Lambert CREUXLEBOIS, Audrey DELAUNAIT, Marie-Thérèse DELAUNAY, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Simon HOLLEY, Claudie MARCHAND, Joël NAU - Administrateurs.

Etaient absents excusés Béatrice BERTRAND, représentée par M. Lambert CREUXLEBOIS
Arnaud BOUCHET, représenté par M. Jackie GOULET CLAISSE
Bruno CHEPTOU, représenté par M. Jackie GOULET CLAISSE
Armel FROGER, représenté par M. Lambert CREUXLEBOIS
Jean-Christophe LOUVET, représenté par Mme Béatrice GUILLON
Laurent NIVELLE, représenté par M. Simon HOLLEY
Claude POIRIER, représenté par M. Joël NAU
Nicolas RIOUBLANC

N°2026 - 08 : ELECTION DU BUREAU

ARTICLES L421-8 ET R421-12 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION

L'article L 421-8 du C.C.H dispose que « *Le Conseil d'Administration élit en son sein un Bureau auquel il peut donner délégation dans certaines matières. Le Bureau est présidé par le Président du Conseil d'Administration.* »

Selon les dispositions de l'article R 421-12 du C.C.H., « *le Bureau de l'Office comprend, outre le Président du Conseil d'Administration, Président de droit, entre quatre et six membres, dont au moins un représentant des locataires, qui sont élus par le Conseil d'Administration au scrutin majoritaire. Ces membres ne peuvent être élus au premier tour de scrutin s'ils n'ont pas réuni la majorité absolue des voix des membres du conseil ayant voix délibérative. En cas de partage égal des voix, celle du Président du Conseil d'Administration est prépondérante.* »

Il est proposé de procéder à son élection par un vote à mains levées.

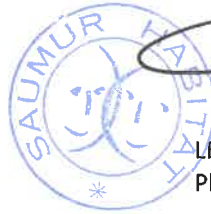
... / ...

... / ...

OUTRE LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRESIDENT DE DROIT, SONT ELUS MEMBRES DU BUREAU DE L'OPH SAUMUR HABITAT, A LA MAJORITE ABSOLUE DES VOIX DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT VOIX DELIBERATIVE :

- Mme Béatrice BERTRAND
- M. Lambert CREUXLEBOIS
- Mme Béatrice GUILLON
- Mme Claudie MARCHAND
- M. Joël NAU
- M. Michel GOULU, représentant des locataires

Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 16 juin 2026



LE DIRECTEUR GENERAL
Philippe PLAT

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture